



Les Rencontres Villermé

Montpellier 18 et 19 mars 2015

Des outils au service de la santé au travail+++



L'accompagnement du changement Séminaire du 18 mars

L'accompagnement du changement

Les entreprises évoluent aujourd'hui dans un contexte de mutation fulgurante. Que le changement soit imposé par des facteurs externes (évolutions techniques et tendances du marché) ou qu'il soit décidé en interne (nouvelle orientation de la stratégie, mise en place de nouvelles pratiques ou de nouveaux outils), elles doivent savoir s'adapter. Le mot changement est caractérisé par son ambivalence : il symbolise le progrès, mais également le risque de perdre un quotidien connu pour un avenir incertain. Ainsi, il est naturellement facteur de stress pour les individus au sein des organisations, provoquant des craintes sur leurs conditions de travail, la place occupée dans l'entreprise, les habitudes et certitudes -

L'accompagnement du changement appelé aussi conduite du changement ou pilotage de l'innovation, vise à faciliter l'acceptation des changements induits par la mise en œuvre d'un nouveau projet et à réduire les facteurs de rejet

Mais pourquoi changer ? quel(s) impact(s) sur la santé des salariés ? quelles sont les erreurs à ne pas commettre en période de changement ? Telles sont les thématiques auxquelles nous essaierons de réfléchir durant notre colloque du 18 Mars 2015

Animation : Florian MANTIONE

- ✿ **8h30** : Accueil
- ✿ **9h00** : Discours d'accueil par le Président de l'Université Monsieur Philippe AUGÉ et introduction par M. Max PONSEILLÉ, Président de la Fondation Entreprendre.
- ✿ **9h30** : « Pourquoi et pour quoi changer? »
Intervention liminaire : Patrick ROGER, DG de l'APAVE SUD EUROPE
- ✿ **10h00**: « Effets du changement »

Table ronde : Docteur François-Xavier LESAGE, enseignant en médecine du travail et consultation souffrance au travail, Emmanuelle STRAUSS, psychologue clinicienne coach, Docteur Dominique PRENTOUT, médecin du travail à l'AMETRA et Christophe MONNIER, consultant et co-gérant SmartView.

Intervention de Philippe VAN DEN BULKE, Président de Semantic Company

- ✿ **12h15**: Débat et conclusion
- ✿ **12h45** : Cocktail déjeunatoire

✿ **14h00** : « Que faut-il faire ou que faut-il ne pas faire ? Les bonnes et les mauvaises pratiques »

Intervention liminaire : P.-H. ANTONMATTEI, professeur de droit, Université de Montpellier *sur les effets juridiques d'un mauvais accompagnement au changement*

Table ronde : François DELEMOTTE, Directeur Régional Adjoint, Pôle Politique du Travail, DIRECCTE, Serge DELTOR, Directeur délégué régional ANACT et Lydie FRANCOIS-HEUDE, psychologue à l'AMETRA

✿ **15h30**: Synthèse par André COMTE SPONVILLE

✿ **16h45** : Conclusion par Jean AUROUX

✿ **17h** : Fin des travaux